

Profil d'écosystème des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie - Résumé



À propos du CEPF

Créé en 2000, le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques est l'une des principales initiatives mondiales permettant à la société civile d'influencer et de participer à la conservation des écosystèmes parmi les plus critiques au monde. Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence française de développement (AFD), de Conservation International, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du gouvernement japonais, de la fondation John D. et Catherine T. MacArthur et de la Banque mondiale. Le CEPF est un mécanisme de financement unique dans le sens où il se concentre sur des zones biologiques prioritaires, au-delà des frontières politiques, et analyse les menaces à l'échelle du paysage. Ainsi, le CEPF cherche à soutenir, par une approche régionale plutôt que nationale, la protection de la biodiversité et implique un vaste ensemble d'institutions publiques et privées à travers ses efforts de coordination régionale.

Introduction

De l'Arabie Saoudite à la frontière entre Mozambique et Zimbabwe, s'étend en forme d'arc un archipel de montagnes et hauts plateaux qui constituent le Hotspot de biodiversité des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie. Cette région fait partie des 35 endroits au monde où la biodiversité est à la fois la plus riche et la plus menacée, caractéristique qui définit les Hotspots de biodiversité. Le Hotspot des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie couvre une superficie de plus d'un million de kilomètres carrés, et s'étend sur plus de 7000 kilomètres du nord au sud.

Les attributs biologiques uniques de la région, ainsi que son importance économique et culturelle, ont conduit le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) à formuler une stratégie pour la protection de la biodiversité à l'échelle de la région. Cette stratégie, intitulée Profil d'Ecosystème des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie, orientera les investissements du CEPF dans la région pour un montant total de 9,8 millions de dollars, accordés à la société civile sous la forme de subventions. Plus qu'une simple stratégie, ce profil a vu le jour grâce à la contribution de plus de 120 organisations basées ou actives dans la région. Il fournit la trame des futurs efforts de protection de la biodiversité à mener dans le Hotspot des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie ; il est à ce titre un important document pour faciliter la coopération au sein de la communauté des bailleurs de fonds.



Parc national des Monts Balé, Ethiopie
© Robin Moore/iLCP

Développement du profil d'écosystème

Le CEPF applique un processus dit d'élaboration de "profil d'écosystème" pour identifier et énoncer une stratégie claire d'investissement pour chaque région à financer. Les profils présentent une évaluation rapide des priorités écologiques et des causes fondamentales de la perte de biodiversité dans un Hotspot donné.

Le profil d'écosystème des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie a été développé sur la base d'une large consultation des acteurs régionaux de la protection de la biodiversité, assistés par plusieurs organisations internationales. L'équipe en charge de l'élaboration du profil comptait parmi ses membres des experts de la biologie de la conservation, de l'aménagement du territoire, de l'économie, de la politique et de la gouvernance. Leur collaboration a permis d'aboutir à ce profil et d'impliquer plus de 200 acteurs de la société civile, des gouvernements ou encore des bailleurs de fonds.

Le profil d'écosystème représente une vue d'ensemble du Hotspot, notamment : son importance biologique dans le contexte mondial et régional, les impacts possibles du changement climatique, les principales menaces et les causes fondamentales de la perte de biodiversité, le contexte socioéconomique et enfin les investissements actuels pour la conservation. Il fournit un ensemble d'objectifs mesurables pour la protection de la biodiversité, identifie les lacunes et les opportunités d'investissement, déduisant ainsi les créneaux dans lesquels les investissements du CEPF auront la plus forte valeur ajoutée.

Le document présente également la stratégie d'investissement du CEPF dans la région sur une période de cinq ans. Elle comprend une série d'axes de financement stratégiques, appelés directions stratégiques, déclinés en priorités d'investissement qui précisent le type d'activités éligibles aux financements du CEPF. Le profil d'écosystème ne décrit pas de projets spécifiques : ce sont les groupes de la société civile qui les développeront lors de leur demande de subvention auprès du CEPF.



Importance biologique du Hotspot

Le Hotspot des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie est l'une des régions les plus remarquables de la planète, de par la grande diversité des écosystèmes qu'elle héberge - écosystèmes qui bénéficient à des millions d'habitants. Caractérisé par une série « d'îlots montagneux » et de hauts plateaux, ce Hotspot s'étend sur 44 degrés de latitude et est traversé par l'équateur. Plus haut sommet d'Afrique et d'Arabie, le Kilimandjaro, y culmine à 5 895 mètres. Les écorégions qui constituent le Hotspot se situent généralement entre 800 et 1000 m d'altitude, bien que certains assemblages de forêts et savanes descendent jusqu'à environ 300 m dans la partie équatoriale.

Parmi la grande variété d'écosystèmes, notons les forêts de feuillus, de pins ou de bambous, les mosaïques forêts-savanes, les prairies, les zones humides de haute altitude ou encore les milieux lacustres. En résulte une région extrêmement riche en types de végétation, avec près de 7 600 espèces végétales différentes, dont pas moins de 2 350 endémiques au Hotspot.

Coté faune, on estime à 1 300 espèces, dont 157 endémiques la diversité des oiseaux, et de nouvelles espèces continuent d'être découvertes, en particulier dans la chaîne de l'Arc oriental en Tanzanie. Quelques 102 espèces ont des aires de répartition très limitées, comme *Malaconotus alius*, espèce proche des pies-grièches en danger critique d'extinction, qui ne vit que dans la réserve naturelle des montagnes d'Uluguru. Le Hotspot héberge compte près de 500 espèces de mammifères, dont 100 sont endémiques. Si plusieurs vedettes d'Afrique, comme l'éléphant et le léopard, se trouvent dans cette région, la majorité des espèces menacées sont des primates et de petits mammifères, dont un grand nombre de rongeurs et musaraignes rares. Le Hotspot abrite également le charismatique loup éthiopien (*Canis simensis*), canidé le plus menacé du monde. L'espèce emblématique du Hotspot reste le gorille des montagnes (*Gorilla beringe beringe*), en danger critique d'extinction.

On trouve également 350 espèces de reptiles, dont 90 endémiques, pour la plupart des caméléons, et 323 espèces d'amphibiens dont plus de 100 endémiques, (notamment 72 espèces de grenouilles vivipares menacées au niveau mondial). Moins connues mais à ne pas négliger, la faune aquatique est très diversifiée – et menacée : 181 espèces d'eau douce (poissons, crabes, mollusques ...) sont considérées comme en danger.

Le Hotspot étant extrêmement vaste, le Profil d'Ecosystème distingue quatre régions principales. Elles sont, du nord au sud : la péninsule arabe, les hauts plateaux éthiopiens, le Rift Albertien et les massifs volcaniques de la frontière Kenya-Tanzanie.



Gorille (*Gorilla beringe beringe*), parc national des Volcans, Rwanda

Objectifs pour la biodiversité

Le Profil d'Ecosystème traduit l'engagement du CEPF envers des objectifs de conservation qui comportent des éléments à la fois thématiques et géographiques, déterminés sur des bases scientifiques. La réalisation de ces objectifs quantitatifs pourra être mesurée tout au long de la mise en œuvre. La biodiversité d'un Hotspot ne saurait être préservée à long terme sans que ces objectifs ne soient atteints ; ils constituent donc un ensemble de cibles prioritaires pour le CEPF. Ils peuvent être définis à trois niveaux – espèces, sites et paysages – liés entre eux sur le plan géographique, les paysages contenant les sites qui eux abritent les espèces. Ils sont aussi liés sur le plan fonctionnel : pour qu'une espèce puisse être préservée, le site qui l'abrite doit être protégé ; les territoires doivent pouvoir continuer à fournir les services écosystémiques, comme l'apport d'eau douce ou la prévention des inondations et des tempêtes, essentiels aux sites et aux espèces.

La définition des objectifs de protection de la biodiversité suit une procédure ascendante, qui fixe des objectifs au niveau des espèces, à partir desquels sont développés les objectifs à l'échelle des sites, puis à l'échelle des corridors. Il faut ainsi avoir une connaissance détaillée du statut de conservation de chaque espèce. Le Profil d'Ecosystème des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie identifie 677 espèces mondialement menacées selon la définition de la Liste rouge de l'UICN (2010).

Partant du fait que la plupart des espèces sont protégées au mieux lorsque leurs habitats le sont, les rédacteurs du profil se sont attachés à identifier les zones clés pour la biodiversité comme cibles des actions de conservation. Il s'agit de sites importants pour la sauvegarde d'espèces mondialement menacées, d'espèces à aire de répartition limitée, de cohabitation d'espèces spécifiques à certains biomes ou encore de sites exceptionnels de rassemblement d'espèces grégaires. Au total, ce sont 261 zones terrestres et 49 zones d'eau douce qui ont été identifiées et reconnues comme clés pour la biodiversité dans ce profil. Elles représentent près de 300 000 ha, soit environ 29 % de la surface du Hotspot. Parmi les 261 zones terrestres, 192 sont d'une superficie inférieure à 100 000 ha (pour l'essentiel sans statut de protection officiel), ce qui souligne l'enjeu majeur de la fragmentation des habitats naturels. Par ailleurs, 14 corridors de biodiversité prioritaires ont été identifiés, comprenant 155 zones clés pour la biodiversité terrestre et 42 pour la biodiversité aquatique. Parmi les sites prioritaires de ces corridors, 16 font partie de l'Alliance for Zero Extinction, ce qui souligne leur extrême importance au niveau mondial.



Immortelle fétide (*Helichrysum foetidum*), plante endémique du Hotspot, Yémen
© The Royal Botanic Garden Edinburgh/photo by Tony Miller

Menaces

Les pays du Hotspot des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie, à l'exception de l'Arabie Saoudite, sont caractérisés par un taux de pauvreté élevé et une croissance de la population rapide. Les activités agricoles gagnent de plus en plus sur les écosystèmes fragiles de haute altitude. La croissance des besoins en énergie et en bois de chauffage accroît la déforestation, principale source d'énergie dans la région. La dégradation, la fragmentation des habitats et l'exploitation agricole non durable des ressources naturelles sont les plus importantes menaces pour la biodiversité du Hotspot. Pour faire face à de tels enjeux de développement, les gouvernements de la région poursuivent des stratégies ambitieuses qui comprennent de grands projets de construction - des barrages en particulier - et l'exploitation accrue des ressources souterraines telles que le pétrole et les minerais. D'autres gouvernements sont tentés de vendre de grandes concessions aux entreprises agro-industrielles étrangères prêtes à investir dans leur pays. Le risque que le développement de ces activités économiques ait un coût important pour la biodiversité est élevé, si des efforts ne sont pas faits pour assurer que les impacts négatifs seront réduits ou atténués. Rare sont les services écosystémiques reconnus par les politiques de développement, de même que leur contribution à la richesse nationale et au potentiel de croissance économique à long terme. Dans ce Hotspot, les questions de développement et de conservation sont intimement liées.

En outre, la région a été marquée par les conflits (et en souffre toujours dans plusieurs zones) qui ont conduit à des déplacements massifs de la population. Certains ont eu des conséquences directes et désastreuses pour la biodiversité et les écosystèmes, de même que des impacts indirects dus à l'absence d'application de la loi et d'investissement pour la protection de la biodiversité. La faible gouvernance, le manque de capacité institutionnelle et de sécurité de la propriété foncière ont également entravé les efforts de protection de la biodiversité dans ce Hotspot.

Les changements climatiques ont une incidence directe sur le Hotspot. Les prévisions des chercheurs suggèrent qu'ils auront des effets très divers tant dans leur forme que dans leur intensité. La température devrait augmenter entre 1 et 3°C d'ici 2050, tandis que les taux de précipitations devraient varier selon le lieu et le moment de l'année, en fonction de la latitude et l'altitude. Il est aussi attendu une accentuation des phénomènes extrêmes tels que des sécheresses ou des pluies abondantes, particulièrement en haute altitude.



Plantations de thé en bordure du parc national de Nyungwe, Rwanda
© CI/photo by Russell Mittermeier

Investissements Actuels

Le CEPF prend en compte les investissements existants pour la protection de la biodiversité qui proviennent des gouvernements nationaux, des donateurs bilatéraux et multilatéraux, du secteur privé et des fondations, afin d'assurer que ses propres priorités viennent en complémentarité des financements déjà présents. La nature des bailleurs est aussi contrastée que la situation des 16 pays présents dans le Hotspot. L'Arabie Saoudite et le Sud-Soudan représentent peut-être aujourd'hui les deux extrêmes en matière de ressources domestiques disponibles pour la conservation.

Dans l'ensemble, les actions pour la conservation de la biodiversité restent largement tributaires de financements des bailleurs de fonds publics, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux. Le profil a permis d'identifier près de 950 millions de dollars d'investissement pour la gestion la biodiversité et des écosystèmes pour les années 2007-2011, dont 450 millions de dollars spécifiquement accordés à des sites du Hotspot. Bien que cette somme apparaisse considérable, elle représente moins de 1% du total de l'aide au développement reçue par les pays du Hotspot pendant la même période.

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est le plus important bailleur de fonds multilatéral pour la conservation dans le Hotspot. Depuis 2007, le FEM a financé dans la région 41 projets de taille moyenne (jusqu'à 1 million de dollars) et de grande échelle (plus d'1 million de dollars) pour un total de 157 millions de dollars. Les différents organismes multilatéraux ont fourni en tout 284 millions de dollars depuis 2007. Les agences bilatérales de 16 pays ont contribué pour 600 millions depuis cette même année, la majorité provenant des pays scandinaves. Les fonds fiduciaires et les fondations, ainsi que les investissements du CEPF de 2004 à 2008 dans la région de l'Arc oriental, ont contribué à un montant additionnel de 60 millions tandis que les bailleurs de fonds non-gouvernementaux et les sociétés privées ont fourni une aide s'élevant à 8,6 millions de dollars.

Les investissements les plus importants ont été réalisés en Ethiopie, en partie car le pays abrite une part importante du Hotspot. Les niveaux d'investissement les plus élevés se trouvent ensuite en République Démocratique du Congo, en Ouganda, en Tanzanie et au Kenya. La société civile reçoit environ 40 % du financement total, alors que les agences gouvernementales administrent les 60 %



Un scientifique identifie des plantes sur le plateau de Sanetti, Ethiopie
© Robin Moore/iLCP

restants. Les financements des bailleurs de fonds ont une tendance générale, depuis plusieurs années, à s'éloigner des objectifs de conservation de la biodiversité, et se dirigent de plus en plus vers des mesures pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. L'accent est de plus en plus mis sur la valeur économique des services rendus par la biodiversité et les écosystèmes, thème qui se retrouve dans les programmes de financement et non plus seulement dans les propositions de projets.

L'impact global de ces quatre tendances pourrait être que: (i) moins de fonds seront disponibles pour la conservation de la biodiversité, (ii) les financements qui seront disponibles seront en grande partie consacrés à un petit nombre de pays et pour des objectifs clés des programmes (par donneur), et (iii) que ces objectifs seront susceptibles d'intégrer l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques, et dans une moindre mesure les services écosystémiques. Cela signifie qu'il y aura moins de fonds disponibles pour la protection de la biodiversité, tant pour les gouvernements que pour la société civile, et que ces fonds limités ne seront disponibles que dans quelques pays cibles, rendant la situation très délicate pour certains pays. Ce contexte a été un facteur important dans la définition du créneau d'investissement des fonds du CEPF.

Le créneau et la stratégie d'investissement du CEPF

Le CEPF cherche à mettre la société civile au cœur d'un modèle de développement plus respectueux de la biodiversité. À ce jour, les trois obstacles majeurs pour les organisations locales sont (1) des financements insuffisants pour concevoir et mettre en œuvre localement des plans d'action pour la conservation, (2) des appuis insuffisants pour stimuler des partenariats entre les organisations de la société civile et le secteur privé, et (3) un manque de connaissances sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité et sur les moyens de réagir rapidement pour les contrecarrer. Dans ce contexte, le créneau d'investissement du CEPF dans le Hotspot des Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie sera le soutien à la société civile pour l'application d'approches innovantes pour la conservation des aires protégées, zones clés pour la biodiversité et corridors prioritaires actuellement en manque de capacité et sous-financés.



Paysage d'agriculture en terrasses, montagnes du Yémen
© BirdLife International

Direction stratégiques et priorités d'investissement du CEPF

1

DIRECTION STRATÉGIQUE

Intégrer plus largement la biodiversité dans les politiques, les plans et les projets de développement dans les corridors prioritaires, afin d'améliorer les conditions de vie des populations, et de favoriser le développement économique tout en renforçant la conservation de la biodiversité.

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- Accroître les efforts de la société civile pour le développement et la mise en œuvre de processus d'aménagement du territoire à l'échelle locale intégrant la biodiversité et pour la mobilisation



de financements additionnels pour des projets de développement luttant contre les causes fondamentales de la dégradation de l'environnement, dans et autour des Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB) et des corridors prioritaires.

- Promouvoir les efforts de la société civile et les protection de la biodiversité dans les politiques et les plans nationaux de développement, ainsi que dans les politiques d'aménagement du territoire pour les pays et corridors prioritaires.
- Soutenir la société civile dans la construction de relations positives avec le secteur privé pour l'adoption de pratiques et activités plus durables, et qui bénéficieront à long terme à la biodiversité et à la réduction de la pauvreté dans les corridors de biodiversité prioritaires.

2

DIRECTION STRATÉGIQUE

Améliorer la protection et la gestion du réseau de Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB) prioritaires dans l'ensemble du Hotspot

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- Renforcer le statut de protection (via la création et l'extension des aires protégées) et/ou développer, mettre à jour et soutenir la mise en œuvre de plans de gestion dans les Zones Clés pour la Biodiversité identifiées comme prioritaires.



- Appuyer le rôle des organisations de la société civile dans l'application des politiques de sauvegarde, y compris en renforçant la mise en œuvre d'études d'impact environnemental, afin de lutter contre les menaces actuelles ou naissantes dans les ZCB (notamment les ZCB d'eau douce prioritaires).
- Améliorer les connaissances scientifiques pour l'identification et la priorisation des ZCB en Afrique et dans la Péninsule Arabique.

Le profil d'écosystème identifie 261 zones clés pour la biodiversité terrestres et 49 aquatiques, ainsi que 14 corridors prioritaires pour la biodiversité. Afin de mieux cibler les financements du CEPF au niveau géographique, 36 sites terrestres, 5 sites aquatiques et 6 corridors seront considérés en priorité. Ces sites représentent 5.5 millions d'hectares, soit 18% de l'ensemble des zones clés pour la biodiversité, et 5.5% de la surface totale du Hotspot.

3

DIRECTION STRATÉGIQUE

Initier et soutenir la naissance de modes de financements durables et autres mécanismes apparentés pour la protection des corridors de biodiversité et ZCB prioritaires.

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- Aider les organisations de la société civile à développer des partenariats de valorisation du carbone forestier qui améliorent la protection de la biodiversité des ZCB prioritaires en Afrique.



- Soutenir les organisations de la société civile dans le développement de partenariats et projets de type paiement pour services environnementaux (hors finance carbone) et autres mécanismes de marché dans les ZCB africaines, en particulier pour les ZCB d'eau douce qui ont une influence sur la biodiversité aquatique, les modes de vie et la santé.
- Améliorer la formation des organisations de la société civile en recherche de financement et gestion de projets, particulièrement en formant des organisations de tous les niveaux, compte tenu de l'émergence d'opportunités de financements durables pour les ZCB Africaines
- Soutenir le développement institutionnel des organisations de la société civile en Erythrée, au Sud-Soudan et au Yémen, et leur rôle dans la protection des ZCB de leur pays respectif.

4

DIRECTION STRATÉGIQUE

Fournir un leadership stratégique et une coordination efficace des investissements du CEPF à travers la création de l'équipe régionale de mise en œuvre.



PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- Rendre opérationnel et coordonner le processus d'octroi de subventions du CEPF dans le respect des procédures, pour assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie du CEPF dans l'ensemble du Hotspot.
- Construire un réseau d'organisations de la société civile capable de travailler à l'accomplissement des objectifs de protection de la biodiversité fixés pour le Hotspot, au-delà des frontières institutionnelles et politiques.

Les investissements du CEPF pour la région

Les hauts plateaux d'Arabie, qu'ils soient yéménites ou saoudiens, sont caractérisés par un grand nombre de plantes endémiques, critère de base de l'identification des 37 ZCB. Ils hébergent également une forte densité de population et font l'objet d'une exploitation agricole importante. Dans ce corridor, la richesse de la biodiversité repose sur les pratiques agricoles traditionnelles comme la culture du café sous ombrage forestier, qui crée des micro-biomes pour d'autres espèces de végétaux, reptiles et oiseaux.

La chaîne des Monts Chimanimani et Nyanga accueille une biodiversité unique, on y trouve deux sites de l'Alliance for Zero Extinction, ainsi que plusieurs espèces d'amphibiens endémiques et menacés tel que le crapaud de Chirinda (*Mertensophryne anotis*). Le corridor des Massifs d'Itombwe et Nyungwe englobent la forêt située à la frontière du Rwanda et du Burundi, qui s'étend sur la ligne de partage des eaux entre les bassins versants du Nil et du fleuve Congo. Il couvre aussi l'habitat naturel du Gorille de Grauer, ainsi que les Monts Itombwe en RDC, un site éminemment prioritaire actuellement sans protection officielle.

Les Réserves de Biosphère des caféières de Kaffa et Yayu sont considérées comme les poumons de l'Éthiopie, pour leur rôle de séquestration du carbone, et sont le berceau du café Arabica. Les forêts de Kaffa et Yayu ont été désignées par l'UNESCO en 2010, mais ces territoires sont menacés par l'extension des exploitations agricoles familiales et commerciales. Le Bassin Versant du Lac Tana collecte la plus grande partie des eaux du Nil Bleu et est par conséquent d'une importance cruciale pour les pays du bassin du Nil. La densification des populations humaines et l'envasement du lac sont les principales menaces qui pèsent sur ces eaux, appelant à une restauration et une gestion intégrée et durable du bassin.

Les Bassins Versants du Nord du Lac Nyassa comprennent des zones montagneuses de Tanzanie, Zambie, Malawi et Mozambique qui drainent les eaux du lac. On trouve dans cet espace des prairies sèches sur lesquelles pousse une flore d'une grande diversité botanique, et une extrême richesse en espèces d'eau douce, dont de nombreux poissons endémiques.



Le parc national de Nyungwe, l'un des plus grand massifs forestiers encore intact dans le rift albertien
© CI/Photo by Russell A. Mittermeier



Corridors prioritaires pour la protection de la biodiversité:

- 1 Hauts-plateaux de la Péninsule Arabique*
- 2 Monts Balé
- 3 Chaîne de Chimanimani—Nyanga*
- 4 Région des Monts Mahale*
- 5 Région des Virunga et Murchison
- 6 Région d'Itombwe—Nyungwe*
- 7 Réserve de Biosphère des caféières de Kaffa et Yayu*
- 8 Massif Kilimanjaro—Meru
- 9 Bassin versant du lac Tana*
- 10 Plateaux des Monts Kabobo—Margungu*
- 11 Monts Kenya et Aberdare
- 12 Bassins Versants du Nord du Lac Nyassa*
- 13 Montagnes d'Udzungwa—Uluguru
- 14 Massif Montagneux d'Usambara

* Corridors prioritaires pour le CEPF

- Corridors prioritaires pour le CEPF
- Autres corridors prioritaires pour la protection de la biodiversité
- Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB), Priorités du CEPF
- Autres Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB),
- Frontières du Hotspot

1,000 km

Conclusion

Espace abritant des trésors de biodiversité, le Hotspot des Montagnes d’Afrique Orientale et d’Arabie nécessitera beaucoup de travail et d’efforts pour faire face aux menaces qui pèsent sur son environnement. Le CEPF apportera son soutien à la société civile, en complément des efforts des gouvernements et des bailleurs de fonds, tout en encourageant l’émergence d’initiatives novatrices pour la protection de la biodiversité. La stratégie d’investissement du CEPF consistera à combler l’écart qui sépare encore trop souvent les programmes de développement et ceux de protection de la biodiversité, par la démonstration que l’une ne peut aller sans l’autre. L’amélioration de la gestion des espaces naturels terrestres et aquatiques, à l’échelle des paysages, est indispensable à la croissance et au développement économique de la région. Avec la prise en compte de ce profil d’écosystème, les bailleurs de fonds et leurs partenaires ont aussi l’opportunité de soutenir de manière coordonnée les acteurs de la conservation actifs dans la région, et de se diriger vers des jours meilleurs pour l’environnement et les peuples des Montagnes d’Afrique Orientale et d’Arabie.



La fauvette du Yémen (*Parisoma buryi*), Al Mahwit, Yémen
© Hanne & Jens Eriksen/naturepl.com



www.cepf.net

Conservation International

Critical Ecosystem Partnership Fund
2011 Crystal Drive, Suite 500
Arlington, VA 22202 USA

cepf@conservation.org

Gélada (*Theropithecus gelada*), primate endémique des hauts-plateaux éthiopiens, © Robin Moore/iLCP



CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND